

<http://ugtg.org/spip.php?article744>



# LKP : Communiqué de presse suite aux déclarations de JEGO

- Dossier spécial LKP - Expressions -



Date de mise en ligne dimanche 15 février 2009

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

## LIYANNAJ KONT PWOFITASYON

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis le début du mouvement de grève générale lancé le 20 janvier 2009 par L.K.P, plusieurs cycles de négociations ont eu lieu :

- ▶ Le premier - du samedi 24 janvier au mercredi 28 janvier 2009 au World Trade Center- interrompu par le départ du Préfet après lecture du message du Secrétaire d'Etat Yves JEGO
- ▶ Le second - du mercredi 4 février au dimanche 8 février 2009 - interrompu par le départ précipité et cavalier d'Yves Jego à l'heure même où il avait donné rendez-vous aux différentes parties pour la signature d'un accord régional interprofessionnel sur les salaires en Guadeloupe, négocié avec le patronat et le LKP pendant 18 heures, en présence des Collectivités Régionale et Générale.

Cet accord, rédigé par les Services de l'Etat (M. Vincent LEMAIRE, Directeur du travail) et approuvé par le patronat et le LKP, prévoyait les mesures suivantes :

« Tous les salariés dont le salaire est compris entre 1 SMIC et 1,6 SMIC soit 1321,04 Euros et 2113,67 Euros pour 35 h de travail hebdomadaire voient leur rémunération augmenter de 200 euro (deux cents euros) nets.

Les salariés à temps partiel bénéficient du Revenu de Solidarité Active (RSA) dans les conditions prévues par la Loi.

Les rémunérations des autres salariés seront définies dans le cadre de négociations de branche ou d'entreprise qui s'ouvriront sur la base d'une augmentation minimale de 3%. »

A son retour en Guadeloupe le 11 février 2009, accompagné de deux médiateurs, Yves JEGO affirme que les négociations salariales sont du ressort du patronat et des syndicats de salariés et déclare tout comme M. Fillon, dans la presse française **que l'Etat ne s'est jamais engagé à aider les entreprises à répondre à la revendication concernant les bas salaires.**

M. Jego a-t-il été frappé d'une amnésie soudaine et n'aurait-il pas supporté le décalage horaire car, dans son message du 28 janvier 2009, Yves JEGO, s'exprimant au nom de l'Etat, affirmait :

Qu'« afin de permettre l'augmentation immédiate des bas salaires, l'assurance donnée à toutes les entreprises de Guadeloupe qu'elles ne paieront aucune charge sociale sur tous les salaires jusqu'à 1,4 SMIC (et même 1,6 SMIC pour certains secteurs comme le tourisme). Cette garantie devant permettre d'engager immédiatement une négociation entre employeurs et salariés pour une augmentation rapide des bas salaires. Dès qu'un accord sera trouvé entre partenaires sociaux sur cette question, je m'engage à ce qu'il soit mis en oeuvre par l'Etat. »

Ce message a été lu par le Préfet Nicolas DESFORGES et retransmis en direct à la radio à la télévision en Guadeloupe, Martinique, Guyane, et France, lors de la réunion de négociation du 28 janvier 2009. Ce message a aussi été distribué aux participants. Yves JEGO, s'exprimant sur plusieurs médias, a également confirmé cet engagement.

Le gouvernement français aurait-il plusieurs paroles ou n'en a-t-il aucune ?

Dès lors, que penser d'un gouvernement qui ne respecte pas ses engagements ?

L.K.P exige la mise en oeuvre de l'accord interprofessionnel sur les salaires négocié avec l'Etat et le patronat le dimanche 8 février dernier en Préfecture de Basse Terre.

## **LKP : Communiqué de presse suite aux déclarations de JEGO**

---

Nous appelons l'ensemble des commerçants, des entrepreneurs, des supermarchés et des administrations à baisser leur rideau. Nous exhortons les travailleurs à poursuivre le mouvement de grève générale.

Pour le Collectif LIYANNAJ KONT PWOFITASYON

**Elie DOMOTA**

Lapwent, le 15 février 2009